



Mise à jour le 15/03/2022

Mairie de CHANONAT
63450

Tél : 04.73.79.41.05

**TARIFS COMMUNAUX
BRANCHEMENT EAU ET PFAC
PARTICIPATION FORFAITAIRE A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

BRANCHEMENT EAU POTABLE
200,00 €

PFAC RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT		
CATEGORIE	FORFAIT	COMMENTAIRE
Habitat individuel NEUF ou transformation d'un bâtiment en habitation	700,00 €	Pour 100 m ² *
	15,00 €	Au-delà le m ²
Habitat individuel existant (suppression fosse septique)	350,00 €	Forfait
Extension supérieur à 15 m ²	15,00 €	Le m ²
Locaux commerciaux Bureaux et locaux professionnels	15,00 €	Le m ²
Piscine à plus de 40 m ³	20,00 €	Le m ³

La PFAC est limitée à 80% du coût d'un assainissement non collectif.

**Surface de plancher.*

Tarifs fixés par délibération du conseil municipal n°2022-03-13 du 09/03/2022